

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER EST du 15 DECEMBRE 2015

La séance est ouverte à 18 h 10, sous la présidence de Monsieur Lionel BOUCHAUD, en attendant l'arrivée de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

*(M. BOUCHAUD procède à l'appel.)*

### I - COMMUNICATIONS

#### - **Présentation des nouveaux membres du collège des Associations et Acteurs Socio-Economiques.**

**M. BOUCHAUD.**- En attendant M. le Maire, on peut peut-être présenter les deux nouveaux membres du collège des Associations et Acteurs Socio-économiques. Mme Patricia AYALA, Présidente de l'Association Espace Pluriel Jeunes, remplace Mme VALLIERE qui a été Présidente durant 13 ans. Mme AYALA est absente ce soir.

M. Jean-Marie CHABAUD, Président de la Copropriété le Peyreguet 1, remplace M. DUMANT. Merci d'être présent.

**M. CHABAUD.**- Si vous le permettez, je voudrais me présenter et faire deux déclarations, si c'est possible, très courtes, de la part des habitants du Peyreguet 1.

**M. BOUCHAUD.**- En attendant M. le Maire, je pense que tout le monde sera d'accord.

**M. CHABAUD.**- Je vous remercie. La première déclaration concerne l'installation de la Police Municipale dans notre quartier. Une grande majorité des habitants de la Résidence le Peyreguet salue l'implantation d'une annexe de la Police Municipale dans le quartier des Echoppes. C'est ce que je voulais dire au nom des habitants de ce quartier.

Autre déclaration : lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2015, un titulaire et un suppléant ont été désignés pour représenter la municipalité dans le cadre des assemblées ordinaires et extraordinaires des copropriétés dans lesquelles elle possède des locaux. Au moment où des travaux de ravalement de façades de la Résidence le Peyreguet 1 vont être engagés, il est important que tous les copropriétaires puissent s'exprimer par leur vote sur la réalisation de ceux-ci. Je vous remercie.

**M. BOUCHAUD.**- Merci. On en a pris note.

#### - **Projets structurants déjà réalisés.**

##### \* **Les Halles de l'Olivier.**

**M. BOUCHAUD.**- En attendant l'arrivée de M. le Maire, la manager du centre ville va nous présenter les Halles de l'Olivier.

**Mme CREPET.**- Bonsoir à Tous. Je suis Olga Crepet, manager du centre ville d'Istres. Je suis chargée entre autres de développer l'attractivité globale du centre ville en vue des actions politiques menées par le Maire et ses équipes. Depuis septembre, nous avons ouvert des Halles en plein centre ville, dans l'ancienne galerie de l'Olivier, pour ceux qui connaissent. A l'intérieur, nous avons mis 11 producteurs et commerçants passionnés par leurs produits. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'y aller, vous avez aussi bien les maraîchers avec des producteurs d'Entressen, producteurs de la route du Dela et Claudine qui est une institution depuis 25 ans sur Istres et qui travaille sur le goût. Nous avons également un fromager charcutier avec des produits assez typiques, qui travaille aussi sur le goût. Un torrificateur avec des douceurs. Egalement un volailler qui travaille avec 12 fermes locales. Je vous mets l'eau à la bouche par rapport à Noël qui arrive prochainement ! Nous avons un poissonnier écailleur. J'ai eu la chance de voir les pêcheurs qui arrivent régulièrement, donc c'est vraiment du frais.

Pour ceux qui se posent la question des prix, les commerçants travaillent vraiment sur une offre très accessible. On m'a posé la question : « C'est de la qualité, des produits frais, mais est-ce que ces produits sont chers ? » Non. Je vous encourage à venir, d'autant plus que, tous les week-ends, tous les samedis et dimanches matins nous avons des animations. Vous avez le flyer avec le programme au dos. Vous avez aussi bien des cours de cuisine que des dégustations gratuites et dans un lieu convivial qui se prête aux échanges. C'était demandé par M. le Maire et ses équipes, qu'au-delà de l'aspect commercial ce soit vraiment un lieu de vie où il y ait des échanges qui se créent entre les commerçants et les habitants d'Istres et des alentours, puisque l'on a des gens qui viennent de Martigues, de Miramas, etc.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes et je vous encourage à venir découvrir ces Halles prochainement.

**M. BOUCHAUD.**- Merci, Madame Crepet.

**\* Aire de stationnement dédiée aux camping-cars.**

**M. BOUCHAUD.**- On va bousculer un peu l'ordre du jour. Dans les projets structurants déjà réalisés, on a l'aire de stationnement dédiée aux camping-cars qui vient de passer le cap de son premier été, puisqu'elle a été inaugurée le 9 juin 2015. Elle se situe au bord de l'étang de l'Olivier. Les prix sont très attractifs. J'ai eu l'occasion de les comparer avec ceux des villes environnantes. Il faut surtout remarquer deux heures de gratuité pour les personnes domiciliées sur Istres souhaitant procéder à la vidange des eaux usées et à la recharge des eaux. C'est un bel effort de M. le Maire.

**M. CASADO.**- A côté de cette aire dédiée aux camping-cars, on en a profité pour faire un parking de 51 places qui sert dans la journée aux employés municipaux, mais qui est ouvert aussi toute la journée et la soirée aux riverains. L'ensemble de cette réalisation, l'aire de 12 places pour les camping-cars et le parking de 51 place, représente un investissement de 140.000 €.

**M. LEMASSU.**- Je n'y suis pas retourné récemment, mais lors de l'inauguration j'avais suggéré d'ajouter un panneau d'information avec une borne interactive ou en tout cas, avec un téléphone portable, on pouvait avoir accès aux informations de la ville et aux informations que l'on retrouve sur la borne de l'Office du Tourisme. Les gens qui arrivent en camping-car ne connaissent pas forcément la ville. Ils sont juste à côté du centre ville, mais comme ils ont fait tout le tour avec leur gros camion, ils repartent à pied faire le tour pour aller au centre ville, alors qu'ils sont à deux pas. Il faudrait un panneau qui leur indique avec un petit fléchage et peut-être une borne qui leur indique ce qu'il y a actuellement comme événement sur la ville.

**M. CASADO.**- Je crois que M. Rizzi travaille dessus. On va allier cette borne de renseignements avec la signalétique de la ville dont il a parlé lors du Conseil de Quartier Sud. On refait toute la signalétique et en même temps on verra si, sur ce point particulier, il faut effectivement donner des informations pour les camping-caristes sur tout ce qu'il se passe sur la ville.

**M. LEMASSU.**- Là, ils sont bien placés. A pied, ils peuvent aller n'importe où.

*(Arrivée de M. le Maire.)*

**\* Mini Port de l'Olivier.**

**M. PUEYO.**- L'étang de l'Olivier en plein coeur de ville, aux multiples facettes et nombreuses richesses à découvrir, ne pouvait pas rester sous-utilisé dans le cadre des loisirs et du tourisme. Ainsi, l'équipe municipale entraînée par son Maire M. François Bernardini et l'Adjointe au Tourisme Mme Valérie Cambon, a souhaité qu'une réflexion soit portée sur l'aménagement et l'attractivité de ce joyau de notre ville, d'où l'émergence du port de l'Olivier destiné à être le lieu de lancement d'une flotte de bateaux permettant la visite et la découverte des abords de l'étang depuis l'espace aquatique. Pour cela, il fallait imaginer des bateaux accessibles à tous, aux valides, aux handicapés, mais aussi à des non-marins. Il fallait aussi, dans le souci d'une démarche qualité environnementale validée dernièrement via l'obtention par la Ville d'Istres du label ville touristique et du trophée des territoires, imaginer des bateaux non polluants tant sur le plan olfactif qu'auditif. Il a donc été validé le concept de bateaux électro-voltaïques. Ce sera donc l'énergie la plus présente en Provence, le soleil, qui sera le carburant des 6 bateaux de promenade.

Concrètement, le port de l'Olivier c'est tous les jours 3 agents : un agent qui accueille le public et qui prend les encaissements pour la location des bateaux voltaïques, un agent qui prend en charge le public après les encaissements, qui met en application les modalités de location et les conditions d'utilisation, qui équipe en gilets de sauvetage le public et fait partir les embarcations sur l'étang. Un agent sur un bateau de sécurité qui surveille la bonne mise en application des règles fixées au préalable.

Depuis le mois de juillet se sont succédé 13 agents de la Direction des Sports et 2 vacataires.

A ce jour, la flotte se compose de 4 bateaux de 3-4 places. A terme viendront grossir la flotte 2 bateaux de 5-7 places.

Les recettes du port de l'Olivier depuis l'inauguration s'élèvent à 6.500 €, avec un pic de fréquentation clairement identifié en juillet et en août avec seulement 2 bateaux. Au mois de juillet, nous avons fait 140 locations avec seulement 2 bateaux. Au mois d'août, avec 2 bateaux, 198. En septembre, 57 locations avec 4 bateaux. En octobre, 70 locations avec 4 bateaux en exploitation.

Sur la période juillet-août-septembre, le port a été fermé 25 jours. Au mois d'octobre, le port a fermé 7 jours.

Les heures d'ouverture du port : janvier-février, le port sera fermé. mars-avril-mai, il sera ouvert le week-end de 10h à 17h. juin-juillet-août-septembre, ouvert tous les jours de 10h à 20h. Au mois d'octobre, ouvert le week-end de 10h à 17h. En novembre et décembre, fermé. Cela représente un volume horaire de 1.400 heures.

A noter, important : l'étang est aussi le théâtre de plusieurs événements où l'espace aquatique est au cœur de la proposition. Ainsi, et pour des raisons évidentes de sécurité, le port sera fermé les jours de feu d'artifice sur l'étang de l'Olivier. En même temps, l'activité est suspendue lorsque le vent souffle à plus de 40 km/h.

Pour être tout à fait complet, les tarifs. La politique tarifaire se veut attractive et abordable afin de permettre aux différents publics touristiques, aux familles et au plus grand nombre d'Istresiens de découvrir ou redécouvrir leur étang. 30 minutes sur un bateau 3-4 places coûteront 10 €. 30 minutes sur un bateau 5-7 places, 15 €. Une heure coûtera sur un bateau 3-4 places 15 €. Sur un bateau 5-7 places, une heure coûtera 20 €. Deux heures sur un bateau 3-4 places, 20 €. Deux heures sur un 5-7 places, 25 €.

Je tiens à préciser qu'il n'y a pas besoin de permis bateau pour les bateaux voltaïques.

**M. BOUCHAUD.**- Merci, Monsieur Pueyo. Si M. le Maire le permet, on finit avec les projets structurants déjà réalisés.

#### \* Les parcours interactifs.

**M. BOUCHAUD.**- Vous avez devant vous le flyer sur vos tables. Je n'ai pas grand chose à rajouter. Il y en a 3 sur Istres : le parcours du Deven, le parcours d'Entressen et le parcours urbain. Vous pouvez vous apercevoir qu'il y a de nombreux agrès de fitness extérieurs, des rameurs, des skieurs de fond, des stepper twister, des tourniquets, des vélos elliptiques et des dips gainage quadriséat. Ne me demandez pas ce que c'est, je ne pourrai pas vous répondre !

Si vous n'avez pas de question sur ces parcours interactifs, je vous remercie.

**M. le Maire.**- Mesdames, Messieurs, pardon de ce petit retard, mais j'avais les quartiers Ouest qui me mobilisaient avec un projet que je communiquerai bientôt à M. Casado pour sa réalisation finale.

On vient de vous parler de plusieurs projets qui ont été réalisés. Vous avez vu qu'ils ont une importance aiguë dans le cadre de la volonté que nous avons exprimée à plusieurs reprises de faire glisser le cœur d'Istres vers l'étang de l'Olivier qui est pour nous un site agréable que l'on ne doit pas uniquement découvrir ou en tout cas utiliser occasionnellement.

Dans le cadre de l'amélioration du service public, la création de la Mairie a été un élément d'importance, puisque cela a été l'approche spatiale fondamentale qui a permis à des choses de s'organiser autour : l'aménagement des rives. Aujourd'hui, on vient de vous citer une densité qui est plus marquée autour de l'étang pour amener la population à y passer de bons moments, et les améliorations que l'on a apportées autant sur les aménagements de voirie que sur des créations artistiques font partie de cet apanage d'attractivité. Nous allons continuer sur cette voie et, pour la saison qui va s'ouvrir, on aura des activités nouvelles qui viendront se greffer et offrir à la population d'Istres des moments ludiques. En tout cas, je l'espère. On n'a qu'à voir la frénésie qu'il y a eu autour des Nuits d'Istres d'un côté et des Jeudis Etoilés de l'autre pour voir que l'été a été particulièrement consistant.

Cela fait partie du cœur du centre ville, je viens de vous le dire, et comment ne pas citer, puisque nous l'avons dit au cours du dernier Conseil Municipal, le Forum des Carmes qui faisait partie de nos obligations. D'ici la fin du mois de janvier, j'aurai à faire une communication qui, je l'espère, sera définitive, sur la portée, la vision, la consistance de ce projet. Je pense qu'il vous siéra et surtout qu'il apportera à la population d'Istres ce qui lui manque, c'est-à-dire une offre commerciale d'une grande densité. Les commerçants eux-mêmes sont mobilisés et j'apprécie le rôle qu'ils jouent, parce qu'on aurait pu penser qu'ils se trouvent dans le camp des opposants. Bien au contraire, ils prient tous les jours que ce Forum sorte de terre. Nous faisons tout pour que les choses se fassent, mais ce n'est pas une mince affaire.

On vous a parlé des projets récents, je vais vous parler des projets d'avenir. La moitié, pour ne pas dire la quasi totalité, sont ceux que vous connaissez déjà. Ils viennent modifier les habitudes, quelquefois même apporter du confort à la vie quotidienne. Après, il y en a d'autres qui ont un aspect beaucoup plus structurant, au niveau du tourisme, de l'économie.

#### - Projets structurants à réaliser ou en cours de réalisation.

##### \* Extension du Port des Heures Claires.

**M. le Maire.**- C'est une affaire qui est partie officiellement hier, puisque le concours d'architecte a été lancé et que l'on a choisi les équipes qui vont concourir à produire pour les semaines qui viennent un projet qui sera aussi satisfaisant que possible pour les choix que pourront faire les élus. Ce projet nous tient particulièrement à cœur parce qu'il est un des éléments d'attractivité du tourisme à Istres, il est un élément d'accompagnement majeur du quartier des Heures Claires, je dirais presque un élément historique de l'évolution d'Istres. Il y a une cinquantaine d'années, il y avait un mini port. Puis, sous les effets Romilly, il y a eu un port étendu. Maintenant, il va y avoir un port agrandi qui pourra nous permettre d'accueillir la navette maritime, puisque, là aussi, j'ai le plaisir de vous dire que le projet que j'ai lancé a été pris en compte autant par l'Etat que par les services de la future Métropole. C'est curieux de parler des services de la Métropole, alors que c'est une institution qui n'existe pas, mais on peut prendre des attaches avec les gens qui vont y être pour voir comment c'est perçu et ressenti.

Effectivement, cela a été ressenti de manière tout à fait positive, puisque nous avons eu un accord sur les différents trajets et la prise en compte du projet dans le cadre de la Métropole.

Ceci entraîne pour nous une modification du Port des Heures Claires qui était prévue dans le sens de l'extension, mais qui aura un aspect dédié à ce service, ce qui permettra de diminuer le coût de cette opération en termes de charges, puisque cette partie ne sera pas à la charge des plaisanciers. Il y aura une capitainerie qui aura pour mission de marquer les éléments d'importance, les éléments de sécurité, les éléments de services et de confort. Il y aura, à côté, un espace dédié à l'animation, c'est-à-dire ce que font les associations nautiques. Il y en a plusieurs. Il y a aussi ce que fait le Comité de Quartier, qui aura son siège, et ce que font les éducateurs, puisque, pas très loin du bateau de Suffren, il existe un espace maintenant un peu délabré, avec le temps qui passe, et qui accueille encore des élèves tous les jours, qui seront mieux accueillis dans ces futurs locaux. Il n'y aura pas énormément, mais suffisamment, 3 commerces qui pourront s'y installer. Nous n'avons pas une vision précise aujourd'hui de la chose, mais dans le cadre de l'investissement de cette infrastructure, on peut imaginer qu'entre le nautisme et ses besoins en accastillage, pêche, etc., mais aussi ludiques, du t-shirt au maillot de bain en passant par le monokini ou autre, il y aura suffisamment d'espace pour faire son choix.

Les travaux concerneront la création d'un bassin supplémentaire, d'une zone technique avec les normes européennes, c'est-à-dire un port propre qui aura le label garanti par tous les éléments de modernité technologique et de développement durable, ainsi que les bâtiments dont je viens de faire état, le tout pour un coût dans un premier temps, en ce qui concerne la Ville, de 9 M€.

Nous sommes maintenant mobilisés sur ce dossier qui est parti. L'échéance sera premier trimestre pour avoir le projet et, dans la foulée, nous lancerons l'opération, après différents accords des pouvoirs publics sur les virgules à dresser, si c'était le cas.

#### \* **Maison de Quartier du Ranquet.**

**M. le Maire.**- Nous avons parlé, à un moment donné, de cette Maison de Quartier du Ranquet qui est toujours à l'ordre du jour. J'avais dit à M. Mariniello qu'il fasse preuve de patience. Finalement, nous allons respecter les semestres que nous avons dit. Au cours de l'année, cette opération sera lancée. C'est une certitude, maintenant. On a défini un investissement de 300.000 €.

#### \* **Fermeture par bornes du Centre Ancien et création de containers enterrés.**

**M. le Maire.**- Au centre ville, nous menons une opération en liaison complète avec le CIQ du centre ancien, qui a deux orientations et dont le principe de base est le confort et la sécurité des habitants de cet ensemble qui est bien refermé sur lui-même et dans lequel il faut vraiment pénétrer pour y accéder. Il y aura un premier projet qui a déjà commencé, vous l'avez vu, c'est l'expulsion des containers qui étaient jusque là au pied de certaines maisons du cœur du centre ville et qui vont maintenant être répartis sur le pourtour. Six endroits ont été décidés, un gros travail a été mené par M. Casado, M. Garcia et bien sûr les services techniques. On aura un petit déplacement à faire pour que le confort se fasse dans les meilleures conditions, c'est-à-dire aller porter ses déchets un peu à l'extérieur. J'espère que cela fera prendre de bonnes habitudes à tous et que l'amélioration de la propreté nous permettra de mesurer le degré de satisfaction des habitants. Il y aura sans doute une adaptation qui sera un peu compliquée, mais l'habitude est toujours bien gérée avec le temps. On saura faire demain ce que l'on ne savait pas faire hier. Le tout est d'avoir la volonté, le temps et la patience de le faire. Si le ramassage des ordures ménagères facilite la vie des habitants, cela ennuie grandement les services spécialisés. Il a fallu que l'on réfléchisse sur une forme de collecte qui n'aura pas de spécificité particulière, sauf par le moment où elle interviendra et par le phénomène de répétition, qui sera soit en début de soirée entre 20h et 22 h, soit en début de journée entre 5h et 6h du matin. Nous avons comptabilisé qu'il faut au moins une heure quarante pour faire le tour du centre avec la récupération de ces bacs qui seront plus importants et nécessiteront un camion de grand gabarit.

**M. CASADO.**- J'ajoute qu'aujourd'hui il n'y a pas de tri sélectif dans le centre ancien. Avec les aménagements que nous allons faire sur la périphérie et le centre ancien, il y aura un tri sélectif, c'est-à-dire qu'il y aura chaque fois une borne pour les déchets ménagers, le plastique, le verre, et tout sera enterré. On ne verra plus les containers dans le centre ancien et à la périphérie du centre ancien. En revanche, la collecte est plus compliquée, puisque c'est un gros camion qui vient avec une grue et qui récupère ces containers. On sera obligé de fermer la voie pendant que le camion récupèrera les containers. On a estimé un temps d'une heure quarante, mais on verra à l'usage.

**M. le Maire.**- Il faudra faire un choix définitif, à un moment donné. On ne peut pas le dire aujourd'hui. Ce sera un peu avec les réactions, le bruit mesuré, mais il n'y a pas d'autre possibilité que de ramasser les ordures ménagères comme je viens de vous le dire.

Autre opération, toujours dans le centre ancien, pour marquer la notion de meilleure sécurité. Vous avez vu que c'est un peu l'anarchie, que les débuts de voies servent d'aires de stationnement en laissant sa voiture en plein milieu, sans se soucier de qui peut être derrière, etc. C'est quelque chose qui m'a suffisamment agacé pour que je puisse proposer au centre ancien des orientations tout à fait différentes. Nous avons donc décidé de fermer le centre ancien à la circulation. C'est, là aussi, un changement d'habitudes un peu brutal, mais je vous dirai

simplement que dans les beaux centres anciens, que ce soit à Saint-Rémy, aux Baux, ou dans les Alpes-Maritimes à Vence ou Juan-les-Pins, on ne voit jamais de voitures. Il n'y a qu'à Istres que l'on voit des voitures, donc on n'en verra plus, sauf dérogations d'usage, puisqu'il est prévu de fermer la totalité des voies d'accès, ne permettant l'accès qu'à ceux qui ont un vrai garage, c'est-à-dire pas ceux dont le garage a été transformé en pièce complémentaire et qui se servent de leur devant de maison pour mettre leur voiture. Ceux-là, ou bien ils rendront le garage à sa destination première, ou bien, s'ils ne le font pas, ils iront garer leur voiture, comme tous les autres, à l'extérieur. Il n'y en a pas énormément, il y en a 8. J'ai demandé que l'on fasse le tri entre ceux qui étaient d'authentiques garages et des garages modifiés. Les gens qui ont un vrai garage auront l'accès, parce qu'il n'est pas question qu'on les empêche d'aller chez eux. C'est un droit acquis, mais on leur précisera bien que c'est chez eux, c'est-à-dire à l'intérieur, pas devant la maison. Pour tous les autres, avec le CIQ, nous avons convenu d'une tolérance de 20 minutes par jour pour porter les courses. Au bout de 6 mois, on fera une pause pour voir quel aura été le bénéfice net de cette opération qui perdurera, mais qui pourra osciller sur la fourchette de temps proposée.

#### \* **Panneaux photovoltaïques.**

**M. le Maire.**- Autre projet qui concerne la totalité de la ville, mais dont votre quartier aussi qui est le poumon central d'Istres fait partie : les panneaux photovoltaïques que nous avons lancés avec des appels à projets qui permettent d'avoir des bâtiments qui seront couverts, qui seront susceptibles de générer des économies, donc de faire du bien au budget communal.

#### \* **Location avec option d'achats de lampes LED pour l'ensemble du parc d'éclairage public.**

**M. le Maire.**- A l'identique, nous avons fait la même chose pour les LED. Deux opérations sont lancées. Nous avons déjà économisé 2 M€. Il y en aura de supplémentaires dans les prochaines années, avec des points lumineux changés à l'intérieur des bâtiments. Comme vous l'avez lu dans un article bien fait, nous sommes la ville la mieux équipée d'Europe en LED.

#### \* **Projet de déploiement des IRVE.**

**M. le Maire.**- Puisque nous sommes sur le rayon des économies, je rappellerai que nous avons lancé une opération qui, au départ, ne concernait que les services municipaux, puisqu'il n'y avait que dans notre flotte qu'il y avait des voitures électriques. Mais compte tenu que les temps changent, que tout le monde doit être imprégné de la COP21 qui a effectivement donné satisfaction à la population dans le cadre des méfaits repoussés sur notre planète, il y a tout ce qui est effet de serre et effet carbone. Même si la voiture électrique ne peut pas être le moyen de circulation complet pour tous les ménages, car son autonomie aujourd'hui n'est pas encore excellente, puisqu'on ne peut faire que 120 ou 150 km au mieux en une seule fois, nous pensons que, pour un deuxième véhicule de famille, voire un troisième, cela peut être une solution très économique. Nous mettons pour cela de l'argent à disposition de nos contribuables, puisque nous allons créer 56 places qui correspondent à 28 bornes de recharge double, ce qui permettra à chaque Istréen qui aura une voiture de se brancher. Hier, il fallait une nuit ou une journée pour recharger. Maintenant, avec ce système-là, il faudra un temps beaucoup plus réduit, une heure au maximum. Donc, vous voyez que l'on popularise le système pour qu'il soit suffisamment intéressant pour les usagers, d'autant plus que sur ce projet sur lequel nous mettons 475.000 €, les pouvoirs publics, par l'intermédiaire de l'ADEME, nous octroient 168.000 €.

#### - **Divers.**

#### \* **Inauguration du Poste de Police Municipale des Echoppes le mercredi 16 décembre 2015.**

**M. le Maire.**- Dans le domaine de la sécurité, M. Mayor et M. Canovas auront le plaisir, avec tous les représentants du Conseil Municipal, de vous accueillir demain pour l'inauguration du Poste de Police des Echoppes. Je pense que ce sera un élément supplémentaire qui viendra s'ajouter aux dispositifs de prévention et de sécurité que nous souhaitons offrir à la population, ce qui prouve que la sécurité est bien ressentie, bien vécue, et pas obligatoirement liée à un sentiment que l'on peut avoir autour d'elle.

#### - **Programmes immobiliers.**

**M. le Maire.**- Vous avez vu que nous avons permis à M. Fassetta de vendre son lieu professionnel qui n'existe plus, puisque l'entreprise Fassetta a été rachetée par une entreprise qui rentre dans le cadre du transport public istréen. C'était l'occasion de faire une opération de 54 logements dont la construction est en cours.

Au boulevard Dethiez, qui est encore plus près du centre ville, nous avons une opération de 36 logements, et au boulevard Jean-Jacques Prat une opération de 39 logements.

Au chemin de la Pujeade, vous avez vu que la Société Nationale Immobilière, qui est une société qui travaille beaucoup pour l'armée, fait une opération de 67 logements, sur laquelle M. Casado est en train de travailler pour étudier un giratoire afin d'aller à l'étang de l'Olivier.

Ce qui nous intéresse le plus, c'est la rénovation du château des Baumes. Nous espérons que nous le remettrons au juste prix, d'autant plus que j'ai cru comprendre qu'il y avait quelques recours qui troublaient un peu le paysage.

J'aurais dû vous en parler dans les projets structurants : vous savez qu'il est prévu une crèche à la base nautique du Castellan, en fait plus proche des Arnavaux que du Castellan. La base nautique devait accueillir cette crèche-là qui a été repoussée parce qu'entre temps est venue l'idée du pôle mère-enfant que nous avons lancée il y a quelques semaines et dont nous devons avoir le résultat du concours dans les semaines qui viennent. Cette opération sera faite à l'extérieur du centre ville, ce qui laisse une opération possible destinée à accueillir 44 logements.

Pour ceux qui diraient qu'on construit beaucoup, je préfère y venir avant que l'on puisse faire le reproche, oui, bien sûr, et avec autorité, c'est-à-dire que j'assume complètement les choix qui sont faits, pour plusieurs raisons : la première fait partie des poncifs, mais quand ils sont justes, autant les rappeler, une ville ne peut progresser que si elle offre un pouvoir d'attractivité suffisamment arrêté, sérieux, un choix suffisamment diversifié pour que les gens puissent s'installer. Deuxième raison : nous avons des besoins par rapport à l'aspect économique que nous voulons développer et qui est aujourd'hui, vous le savez, particulièrement fort. Ce n'est pas le lieu de parler du pôle aéronautique, mais je le ferai dans peu de temps et vous verrez qu'il y a beaucoup de choses qui s'annoncent et qui s'énoncent par des entreprises qui s'installent et il y aura donc besoin de logements pour ces gens-là. Troisième point : vous savez qu'il y a un flot incessant de demandes répétitives à travers des demandes istréennes et que, dans le parcours résidentiel d'un jeune couple dans son évolution jusqu'à l'âge qui peut être le nôtre, on change plusieurs fois de lieu de vie. C'est pour cela qu'il est utile d'avoir ces possibilités immobilières. On ne construit pas pour faire plaisir au Maire de Marseille, on ne construit pas pour déléster les quartiers Nord, on construit parce qu'on est des vieux égoïstes qui veulent avoir des produits satisfaisants pour notre population, avec suffisamment de certitudes économiques pour pouvoir mettre sur le marché des chantiers intéressants.

Voilà pourquoi je préfère le dire et je le répéterai. Autre élément intéressant que M. Davini ne manque pas de me rappeler : tout le monde veut, et je le comprends bien, que l'on essaie de diminuer les impôts. J'ai déjà dit que c'était hautement improbable. Ceux qui veulent entendre ça ou qui veulent le dire parce qu'ils s'imaginent que c'est soit possible, soit utile pour s'attirer de l'estime, cela relève du pur mensonge. J'avais pris la peine, pendant les élections, d'écrire parce que je voulais dire ce que je ressentais à la population : si les choses sont possibles, bien sûr, je ne suis pas sot au point de ne pas vouloir apporter un bien-être supplémentaire, mais je ne pourrai pas le faire si je n'ai pas les moyens de le faire. Ce que nous sentions est bien là, malheureusement : les ressources municipales sont plutôt du genre à se réduire et il faut aller en chercher d'autres. En premier lieu, il faut vendre des sites qui nous appartiennent et qui font que les gens construisent dessus. Je vous signale que cela représente 800.000 €, ce n'est pas négligeable. Deuxième point : dites-vous bien que si l'on ne peut pas diminuer les impôts, on peut ne pas les augmenter beaucoup en ayant plus de gens pour payer. Chaque fois que l'on fait 40 logements, c'est 300.000 €. Les finances istréennes s'en sortent mieux. C'est un élément à ajouter.

Il y a beaucoup de petites choses à ajouter : on a fait la mise en self de l'école élémentaire Jean-Moulin, on a prévu la réhabilitation des Echoppes avec le Nouveau Logis Provençal. Les choses ont été annoncées, on a fait des réunions publiques sur le sujet, la semaine dernière pour les Echoppes, et je pense que ce sont des éléments grandement satisfaisants.

Pour finir sur tout ce qui est aspect immobilier, je voudrais simplement dire que nous ne nous contentons pas de faire du neuf, du beau, du moderne. Nous essayons de voir dans quelle mesure ce qui cloche, même si c'est dans du privé, peut être revu et corrigé. Il y a des aides publiques qui existent, nous avons un programme important de l'ANAH avec au centre ville beaucoup d'opérations qui sont lancées avec les concours de l'ANAH, de la Ville d'Istres et du SAN jusqu'à ce qu'il n'existe plus, qui nous permettent d'avoir des possibilités d'amélioration et qui permettent à ceux qui ont des logements d'avoir des subventions très intéressantes. Il y en a qui ont 80 % du coût de leurs travaux complets pour refaire leur logement, avec bien sûr l'obligation de le mettre à disposition du parc locatif avec un prix plafond arrêté.

L'autre volet que nous avons ajouté est **la convention de lutte contre l'habitat indigne**. Il existe des lieux où la vétusté, la moisissure, le temps ont fait leur œuvre. Les propriétaires n'ont pas obligatoirement bien réagi, en tout cas ils n'ont pas fait les travaux qu'il fallait, quelquefois même ils se refusent à les faire parce qu'ils préfèrent récupérer un loyer plutôt que d'engager la suite. Il y a des plaintes qui sont formulées auprès de nous, de la sous-Préfecture, des pouvoirs publics. C'est pour cela que la volonté existe de supprimer ce genre d'habitat. Il n'y en a pas énormément, mais il en existe dans des lieux limités. Cette convention est menée sérieusement par nous-mêmes avec les pouvoirs publics et nous avons un service dédié. C'est M. Deleau qui en est le responsable, sous les ordres du service de l'aménagement et de l'urbanisme.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire sur tout ce qui est infrastructures importantes. Avant de laisser la parole quelques instants à Mme Joulia pour nous parler du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, je préférerais passer les dossiers de travaux afin que M. Casado finisse le sujet. Après on passera la parole à Nicole pour nous parler d'un contrat de sécurité qui a été re-signé il y a peu de temps, qui a mis l'accent sur la réalité de la sécurité à Istres, c'est-à-dire un endroit qui, certes, n'est pas un lieu où rien ne se passe et où les délits flirtent avec le nombre 0. Ce n'est pas vrai, ça n'existe pas, mais en tout cas, de l'avis même du Préfet, nous sommes bien éloignés des endroits où les choses s'agitent beaucoup plus, où les trafics se multiplient. Même si l'on a l'impression que les trafics se multiplient et que l'on serait tenté de penser que l'on ne fait rien, c'est que justement on est en train d'agir, mais on agit toujours en confidentialité et c'est à ce

moment-là que l'on arrive à démanteler les réseaux. Je vois que M. Dhellin opine du chef, c'est un spécialiste de la chose puisqu'il a travaillé longtemps dans ce périmètre.

## **II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.**

**M. CASADO.**- Le Maire a adressé plus de 1.000 courriers aux habitants des quartiers Est, hors Allô Travaux et hors Allô Quiétude.

Contrôle propreté : 1.549 passages ont été effectués sur les 4.130 recensés sur l'ensemble de la commune.

Pour les dépôts sauvages, l'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble des quartiers de la commune a constaté 10 dépôts sauvages dans les quartiers Est sur les 25 relevés sur l'ensemble de la collectivité.

Pour Allô Travaux, 971 appels pour les quartiers Est sur les 2.381 reçus pour l'ensemble de la commune, ce qui représente 41 %. Ils ont été principalement émis par les habitants du quartier des Echoppes pour 14 %, d'Istres centre pour 10 % et des Heures Claires pour 9 %. Ils portent principalement sur les problèmes d'espaces verts pour 28 %, d'éclairage public pour 27 % -qui seront bientôt résolus grâce aux LED- et de voirie pour 22 %.

Concernant Allô Quiétude, 157 appels pour les quartiers Est sur les 386 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 41 %, émis principalement par les habitants du quartier des Echoppes pour 24 %, d'Istres centre pour 13 % et du Rouquier pour 10 %. Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes d'atteinte à la sécurité, de nuisances sonores et de rassemblements notamment pour 54 %.

Une visite de quartier a été effectuée le 15 octobre aux Quatre-Vents.

Concernant les travaux effectués dans les quartiers, je me tiens à la disposition des Présidents de CIQ, s'ils veulent venir me voir à la fin. 46 chantiers ont été effectués ou sont en cours de réalisation ou commandés, pour 1.189.300 €, y compris les opérations majeures comme l'aménagement de la rue de la Poutre, le parvis de Jean Moulin, la rue du Trouvère aux Charmilles, le parking de la place de l'Amphore et la rue de la Bonne Chanson.

Il reste pour 2016 et les années à venir 121 chantiers à programmer et le chiffre est assez effarant, il y en a pour 4 M€. Il faudra que l'on établisse des priorités, que l'on se rencontre avec les CIQ et l'Adjoint de quartier, et on fera arbitrer tout cela par M. le Maire en début d'année.

Pour info, dans ces 1.189.000 € ne sont pas compris le Hameau de la Tour qui va démarrer avant le premier trimestre 2016, il y en a pour 87.000 €, c'est la réfection complète du lotissement, le réseau pluvial, les trottoirs et les chaussées, ainsi que le chemin de la Pujeade. On a eu des petits soucis, il aurait dû démarrer en fin d'année, mais comme on doit enterrer les lignes électriques et qu'il y a 3 poteaux en ciment qui sont pratiquement au milieu de la chaussée, ces 3 poteaux vont disparaître pour élargir la chaussée, il y en a pour 98.000 € et ça va démarrer dans le premier trimestre. On espère que les travaux seront finis avant mars 2016.

### **- Prévention – Sécurité.**

#### **\* Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.)**

**Mme JOULIA.**- Nous avons un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Je vous rappelle que la sécurité est un droit fondamental qui était d'ailleurs inscrit dès sa création dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est un dossier qui est en deux volets : Conseil Local de Sécurité, c'est plutôt M. Mayor qui est le chef de file et le porteur, et la Prévention de la Délinquance est un dossier que nous partageons tous les deux en bonne intelligence. Ce Conseil de Sécurité et de Prévention voit autour du Maire un certain nombre d'acteurs, dont certains parmi les plus importants au niveau local. Nous avons le Procureur de la République, le sous-Préfet, le représentant du Recteur, donc de l'Etat au niveau de l'Education nationale, et aussi des représentants des collectivités qui sont signataires : Conseil Départemental, Conseil Régional. C'est intéressant parce que cela veut dire qu'ils vont participer financièrement à certaines actions. Dans le volet sécurité, Olivier Mayor vous donnera des chiffres plus précis, mais il y a des dispositifs comme la vidéo protection, Allô Quiétude, les relations Police Nationale et Police Municipale, qui sont très importants.

En ce qui concerne la prévention de la délinquance, on va travailler essentiellement, dans le domaine de l'Education nationale, sur les élèves que l'on appelle des décrocheurs et qui sont absents de manière récurrente. Ils sont repérés d'une part en classe par l'Education nationale et, à partir de là, il y a un travail qui se met en place avec la Maison de la Solidarité qui émane du Conseil Départemental et la Maison du Citoyen qui est un de nos services, pour mettre en place des veilles éducatives. Au niveau d'un partenariat très étroit et d'un secret partagé, parce qu'il s'agit là de parler d'enfants, de familles, donc il n'est pas question que beaucoup de gens soient autour de la table, mais d'une toute petite cellule où l'on va parler de comment on peut intervenir sur ces absences. Quand il y a des exclusions, comment on peut accompagner par des mesures de responsabilisation, puis peut-être, à d'autres moments, par des travaux d'intérêt général, les fameux T.I.G. On intervient aussi sur tout ce qu'il se passe au niveau de l'AFPA parce qu'on ne les voit pas forcément au niveau de la ville, mais il y a 600 jeunes ou moins jeunes qui sont en formation là-bas. Parmi toutes ces fiches actions, il y a un partenariat étroit entre tous les acteurs que je vous citais tout à l'heure.

Pour appuyer les propos de M. le Maire qui disait que, finalement, la prévention de la délinquance à Istres n'avait rien à voir avec ce qu'il peut se passer sur d'autres villes, y compris au niveau très local, la situation de Miramas par exemple n'est pas la situation d'Istres, c'est pour cela que l'on avait des CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) de différentes catégories. Maintenant ce sont les contrats de ville, et nous sommes loin d'avoir autant de difficultés. Je ne vous parle même pas de Marseille. Quand on discute un peu avec les instances, Préfet de Police, Préfet ou Police Nationale, on les fait presque sourire, et pourtant il est important, au niveau de la prévention, d'identifier -je vois qu'il y a pas mal d'enseignants ce soir et c'est bien- assez rapidement comment on peut déceler les prémices de ce qui peut devenir à un moment donné un problème de délinquance.

**M. MAYOR.**- Bonsoir à tous. Merci, Nicole, pour cette présentation très étayée du CLSPD. Concernant la partie sécurité plus particulièrement, comme M. le Maire vous l'a énoncé, et également en écho de l'intervention du premier intervenant qui s'est réjoui de l'ouverture du poste de Police Municipale, je vous indique simplement que la municipalité a souhaité, sous l'égide de M. le Maire, poursuivre ce maillage de notre cité en matière de référents et de postes de Police Municipale. Après le poste central qui est au cœur de l'Hôtel de Ville, après les postes de Police d'Entressen et du Prépaou, et après avoir, avec M. le Maire, recueilli et entendu les sentiments de notre population, après de nombreux échanges avec le commissaire de police avec lequel nous sommes en étroite relation et plus particulièrement ces derniers temps, avec la situation d'urgence que nous traversons, l'ensemble des faits probants concernant la sécurité et la tranquillité publique ont amené M. le Maire à souhaiter l'implantation d'un nouveau poste de Police Municipale au niveau des Echoppes. Il y avait un engagement de notre part que ce poste soit installé rapidement. Il le sera, comme cela vous a été dit, demain. Demain sera donc un moment important puisque nous aurons ce nouveau poste de Police Municipale, et de plus, dans le cadre de la relation avec la Police Nationale, M. le Maire signera officiellement, en présence du Préfet de Police M. Nunez, la convention Police Nationale / Police Municipale au moment de l'inauguration de ce poste. Ce poste de Police Municipale est donc un maillon complémentaire de la chaîne de sécurité et de tranquillité publique que nous avons souhaitée, qui passe par une présence humaine importante avec un service dirigé par M. Canovas dont vous connaissez la disponibilité et la rigueur, avec des moyens humains permanents 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec un plan de vidéo protection élaboré qui fait que nous avons un CSU performant et reconnu par l'ensemble du territoire.

En matière d'interventions, par rapport à la période d'étape du CLSPD que nous avons eue en présence du Préfet et de Mme la Procureure de la République, et comme M. le Maire le rappelait, au niveau des strates pour les faits criminels ou délictueux, nous sommes, par rapport à la population de la commune, toujours en queue de peloton. Bien entendu, nous nous réjouissons de cela, tout en étant toujours prévoyants et en essayant du mieux possible que le sentiment d'insécurité et aussi les faits d'insécurité soient le plus rapidement possible traités. C'est la raison pour laquelle M. Canovas a souhaité mettre ces référents au niveau des postes de Police. Nous avons des référents au centre ville et dans les quartiers. Vous aurez également un référent, c'est la volonté de M. le Maire, au niveau des Echoppes. Le but et le souhait sont d'avoir une police de proximité qui est là pour écouter, pour recueillir, pour renseigner et, dans le cas où des personnes n'agissent pas conformément à la règle en vigueur, c'est une police qui a également un rôle coercitif si cela est nécessaire.

Tout cela s'inscrit dans un plan logique. Ce n'est pas de l'à-coup, c'est une vision globale portée par le Maire et la municipalité pour la sécurité et la tranquillité publiques. Bien évidemment, le Directeur de la Police Municipale et moi-même restons à votre disposition, que vous soyez habitants ou représentants d'associations ou de CIQ, pour répondre à l'ensemble de vos questions en matière de sécurité et de tranquillité publiques.

Merci.

**M. le Maire.**- Merci, Nicole, merci, Olivier. C'est toujours difficile de parler de sécurité parce que, objectivement, il y a des faits qui sont statistiquement recensés et qui sont la preuve de la vérité. Et, au moment où vous dites cela, vous tombez sur quelqu'un qui vous dit : « J'ai été cambriolé tel jour à telle heure ». Les deux informations sont justes, mais il ne faut pas que la dernière vienne dénaturer la généralité de la ville. Mais ce n'est pas pour autant que nous devons être satisfaits de cette situation et dire que les résultats électoraux intéressent les autres et pas nous, parce que, là aussi, il y a actuellement une dose d'appréciations sur la sécurité qui rentre en jeu, à laquelle nous ne devons pas être insensibles, même si on ne comprend pas ou si on comprend trop pourquoi on fait le lien de l'un avec l'autre. C'est pourquoi, dans le cadre de la prévention, dans le cadre aussi de la proximité, il y a ce poste aux Echoppes aujourd'hui et nous allons continuer parce que nous voulons que ce maillage, cet effet de pieuvre puisse dissuader ceux qui sont susceptibles de commettre des délits, mais aussi des incivilités, parce que ça commence par là. L'agacement du bien vivre ensemble commence par tous les éléments irrespectueux commis par un tiers sur un autre tiers ou sur la collectivité elle-même. C'est pour cela qu'après les Echoppes nous ouvrirons un autre poste à Bardin, non pas parce qu'il se passe quelque chose à Bardin mais parce que c'est un endroit où stratégiquement on est bien placé à côté d'un collège, à côté d'éléments forts en termes immobiliers, avec une population importante. Il y aura le début du centre ville avec des bâtiments nouveaux, une population supplémentaire. Il y aura nécessité d'avoir là aussi une réponse immédiate.

Au premier semestre de l'année -je prends volontairement ce décalage un peu important pour être assuré de, mais ce sera un peu anticipé- on aura un poste supplémentaire. Le service s'enrichit et nous aurons également à témoigner, lors d'un débat public qui aurait le mérite de dire les choses comme elles sont, sur quelle est véritablement la cause des phénomènes psychologiques et quelquefois irritants. Excusez-moi, mais on est entre nous, entre amis, on peut parler comme ça. Vous devriez imaginer combien il c'est difficile pour le Maire que



je suis et pour les élus qui sont souvent sollicités, face à des problèmes et combien une réponse est compliquée. Il y a quelques jours, à la télévision, une dame était interviewée par un journaliste, par rapport à un vote extrême qui n'avait pas trop l'air de se justifier, et le journaliste lui demandait pourquoi ce vote. Elle répondait : « Parce qu'il y a des agressions » - « Vous avez été agressée, Madame ? » - « Non, non, pas moi, je n'ai pas été agressée. » - « Vous connaissez quelqu'un qui a été agressé ? » - « Non, non, je ne connais personne qui a été agressé » - « Alors, pourquoi parlez-vous d'agressions ? » - « Mais il y a des agressions quand même ». Voilà comment le sentiment d'insécurité se porte et voilà comment nous devons y répondre. Vous devez comprendre cela, parce que c'est vous, au final, qui êtes en jeu, parce que c'est le recours au contribuable, c'est le recours à des moyens supplémentaires, c'est le recours à l'assainissement des idées par des moyens qui sont utiles mais qui le seraient un peu moins si l'on n'était pas catalysés par des éléments purement subjectifs.

Méditons là-dessus, parce qu'au même moment où l'on peut se plaindre ou croire que c'est cela, la vérité, on se plaint aussi parce qu'on est contribuable et qu'on peut payer plus. Nous devons gérer ensemble tout cela, nous devons comprendre que ces éléments seront partagés.

- **Jeunesse.**

\* **Conseil Municipal des Jeunes.**

**M. le Maire.**- J'enchaîne avec un sujet qui n'a rien à voir et pourtant qui est lié, celui du Conseil Municipal des Jeunes. Cela n'a rien à voir parce qu'à ce niveau-là on ne va pas fliquer, on ne va pas suivre, du moins on espère qu'on n'aura pas l'occasion de le faire. Mais on va faire en sorte que l'esprit du jeune dans le cadre citoyen, celui qui va devenir grand, celui qui va vivre dans un environnement, celui qui va devoir respecter les familles, respecter un habitat, apprenne que ces choses sont naturelles. Le Conseil Municipal des Jeunes a cette vertu. Il a été lancé il y a quelques mois, mis sur pied par Céline Camoin il y a quelques jours. Il réunit Mme Cambon, M. Mayor, M. Derot, M. Garcia, M. Leban et M. Lemassu, et il aura pour mission de faire comprendre que le sens citoyen commence par le respect de tous, et peut-être que, dans les temps futurs, on aura moins à déplorer d'agissements tumultueux.

**Mme CAMOIN.**- Je vais juste rajouter comment va fonctionner ce Conseil Municipal des Jeunes. Les jeunes conseillers ont été élus dans les 4 collèges de la ville par les élèves de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, donc 24 titulaires et 24 suppléants pour un mandat de 2 ans. Ces jeunes conseillers ont participé à une journée d'intégration le samedi 21 novembre, scindée en plusieurs séances de travail sous l'égide de la Maison du Citoyen et de l'Université du Citoyen. Lors de cette journée, les jeunes conseillers se sont répartis dans les 3 commissions de travail : développement durable, tourisme et animation, vie de la cité et citoyenneté. Ces commissions se réuniront en moyenne une fois tous les deux mois et auront pour mission d'élaborer et de proposer les sujets qui seront discutés en séances plénières. Celles-ci auront lieu deux fois par an et seront présidées par M. le Maire ou, à défaut, Mme la Première Adjointe ou la conseillère municipale chargée de la jeunesse. Les orientations prises par le CMJ seront soumises au Conseil Municipal de la Ville d'Istres pour discussion. Le prochain rendez-vous est pris pour le samedi 9 janvier à 10h à l'Hôtel de Ville où les jeunes conseillers seront reçus par M. le Maire dans la salle du Conseil Municipal pour leur prise de fonction officielle en présence des élus.

**M. le Maire.**- C'est une formule inédite pour certains, une redite pour nous. Les anciens se souviennent qu'il y a 20 ans nous avons fait la même chose. Nous étions des pionniers, à l'époque. On ne parlait pas de démocratie participative, on ne parlait pas de sens partagé. Nous avons simplement conscience qu'il fallait faire quelque chose pour les jeunes et surtout avec les jeunes. Malheureusement, cette odyssée s'est terminée au bout de 3 ans, parce que peut-être qu'on n'avait pas réfléchi, à cette époque-là, au sens du renouvellement. L'intérêt d'un Conseil est qu'il ne soit pas éphémère, qu'il dure et qu'après cette première fournée il y en ait un second. Il faut que nous ayons la bonne gestion de la transmission pour que l'intérêt que certains ont développé lors de la première session soit communiqué à la suivante. C'est pour cela que j'ai demandé à Céline de faire très attention à cette chose-là, parce que le propre de l'intelligence est d'au moins essayer de tirer les enseignements de son expérience. Cette expérience n'avait pas été bien vécue au final, donc essayons de faire mieux 20 ans après.

- **QUESTIONS ECRITES ET ORALES.**

**M. le Maire.**- Il s'agit de questions écrites qui font l'objet de réponses orales.

M. Darses, Président du CIQ de l'étang de l'Olivier, me signale trois choses. Tout d'abord, un questionnement au sujet du chemin du Safré. Il souhaite connaître *l'état d'avancement de l'étude permettant la sécurisation et la réouverture de ce chemin. Cette réouverture permettrait d'éviter aux piétons, qui font le tour de l'étang, de passer par la trouée de l'Aupière qui est dangereuse, compte tenu de la circulation.* C'est le tour de l'étang qui est dangereux, ce n'est pas tellement la trouée de l'Aupière. Néanmoins, pour répondre à cette sollicitation, M. Rizzi, accompagné de M. Fach, mandatés par M. Casado, sont retournés avec le bureau d'études missionné voir ce qu'il y avait à faire. Un complément d'études a été lancé. Les coûts seront annoncés dans peu de temps, début 2016. Nous souhaitons en tout cas limiter la dépense à 100.000 €, et si c'est le cas, nous positionnerons les travaux en 2016.

Deuxième sujet intéressant, la roselière de Saint-Jean : *un travail important de nettoyage a été effectué dans le cadre d'Istres propre, c'est bien –merci-. Depuis cette date, cette zone, toujours occupée illicitement, fait à nouveau l'objet de dépôts sauvages. Quand prévoyez-vous la dépollution et la réhabilitation effective de cette zone ?* Un premier nettoyage a été effectué lors de l'opération Istres Propre en mai 2015. Un deuxième sera fait dès 2016. J'ajouterai que ce n'est pas aussi facile de dire les choses comme ça. La roselière est un site à protéger et M. Darses a raison de dire que la malpropreté ne protège pas le site, mais on ne peut pas non plus envoyer des moissonneuses-batteuses. Donc, il faut faire de la chirurgie, et pour faire de la chirurgie, il faut avoir des moyens financiers. Ceci est dans notre esprit.

M. Darses souhaitait avoir des précisions sur la Ville Internet : *en mars 2014, vous avez annoncé la mise en place d'un plan numérique sur la ville afin d'obtenir le label « Ville Internet ». Pourriez-vous nous donner des informations sur ce plan et en particulier sur les solutions envisagées autour de l'étang, dont une partie non négligeable se trouve en « zone blanche ».* Je répondrai simplement à M. Darses que le plan numérique que j'ai lancé a une vertu locale liée à des services publics. Une partie a été faite, mais c'est un embryon, sur le projet dont on parlait tout à l'heure, la liaison service avec la liaison information et le réseau numérique sur les parcours interactifs. Nous allons continuer à travers des positionnements Wi Fi gratuits dans plusieurs secteurs de la ville. Pour ce qui concerne -parce que je crois que la question est plutôt à ce niveau- la notion de dispatcher au mieux le réseau Internet, j'avoue notre impuissance, puisque vous savez bien que c'est un problème d'Etat. L'Etat a fait lui-même un bilan des zones qui étaient en manque d'Internet. Il a demandé à deux opérateurs, SFR et Orange, de partager la responsabilité sur le territoire français. On avait des liens avec SFR, c'était eux qui devaient le faire, mais il paraît que ce n'est plus eux qui doivent le faire. Donc, nous sommes en attente d'un plan d'investissement qui est une affaire sur 5 ans. Je ne suis pas un spécialiste, loin de là, mon ordinateur est toujours fermé, mais je dirai quand même qu'il existe des moyens équivalents pour avoir rapidement Internet sous une forme différente que ce que le réseau devrait offrir. M. Fach et Mme Caste peuvent y répondre beaucoup mieux que moi. Donc, on ne peut pas dire que si l'on ne veut pas Internet, on ne l'a pas du tout, mais ce n'est pas le moyen le plus conventionnel évidemment.

M. Gilles Beltran souhaiterait que *le problème du stationnement sur le parking de la place de la Laïcité soit abordé. Ce parking est saturé tous les matins et une bonne partie des après-midi. Les commerces en souffrent beaucoup. Les temps sont plus que difficiles pour les commerces de la Romaniquette et nous dépendons beaucoup de la capacité à stationner pour nos clients et parents d'élèves. Pouvez-vous étudier la possibilité de désengorger ce parking par une zone bleue limitée à une heure (sur l'ensemble de la place ou la partie côté commerces) comme dans le centre ville ?* Je dirai simplement qu'il est regrettable d'en arriver là, parce que nous avons créé un parking supplémentaire pour lequel il faut faire 30 m de plus. Nous avons mis un réseau de verbalisation renforcée pour avoir une protection des lieux, et cela semble insuffisant parce que les parents d'élèves ne veulent pas faire l'effort soit d'aller au parking, soit de trouver un moyen différent que de laisser le gamin devant l'entrée de l'école. Mme Pretot, qui est à la fois élue et directrice, pourrait nous dire combien de temps elle passe sur le parvis pour dire qu'il faut absolument changer d'habitudes. Cela n'arrive pas à accrocher les parents qui ne sont peut-être pas responsables de la surdité de leurs propres enfants.

**M. CASADO.**- On a discuté avec M. Canovas sur la possibilité de mettre une partie du parking en zone bleue, mais je ne sais pas si cela va résoudre vraiment le problème, puisque le souci vient justement des parents d'élèves qui viennent le matin. La zone bleue a pour vocation de permettre le stationnement gratuit pendant une heure. Les parents d'élèves restent dix minutes, à tour de rôle. On ne voit pas trop comment la zone bleue va résoudre le problème de l'afflux des parents d'élèves le matin, à midi et le soir. Le reste du temps, le parking est vide. J'habite pas loin, je le vois. Les professeurs ont un parking derrière qui leur est affecté. On n'a pas trop de solutions. Ça empêcherait les voitures ventouses, mais c'est tout. On peut tenter le coup d'installer une zone bleue, mais cela veut dire que la police va être obligée de se déplacer sur les parkings annexes hors de la ville.

**M. le Maire.**- Il faut quand même trouver une solution pour le Président du centre commercial.

**M. CANOVAS.**- Pour compléter les propos de M. Casado concernant la zone bleue, effectivement une zone bleue a été implantée sur le centre ville. Mais pour qu'une zone bleue soit efficace, il faut une équipe qui contrôle cette zone bleue en permanence, sinon l'efficacité de la zone bleue n'existe plus. Il y a un deuxième parking en contrebas qui est relativement vide. Les difficultés se produisent quand les parents viennent déposer leurs enfants et les rechercher. Ce sont les seuls moments de la journée où la capacité du parking est faible, bien que le parking du bas qui se situe 50 m plus loin soit généralement vide. Il faut faire l'effort. Pendant les moments où les parents déposent leurs enfants et viennent les récupérer, on est un peu plus tolérant parce qu'il y a peut-être un manque de places à ces moments-là. Mais en dehors des moments d'entrée et de sortie d'école, le parking est suffisant pour accueillir les gens qui viennent dans les commerces alentour. La vidéo protection a été mise en place pour verbaliser les gens qui stationnent sur la voie publique et qui sont en stationnement gênant. Ça fonctionne, puisque quelques personnes ont déjà été verbalisées. Encore une fois, la zone bleue est très compliquée à mettre en place, dans le sens où c'est assez éloigné du centre urbain et où ça nécessite un contrôle permanent, sinon ça ne fonctionne pas. C'est d'autant plus compliqué que d'autres personnes nous ont demandé de placer d'autres parkings, pour les mêmes raisons que les vôtres, sur des parkings extérieurs à la zone urbaine, et nous ne sommes pas en capacité de déplacer des agents en permanence sur ces parkings-là.

**M. le Maire.**- Monsieur Beltran, vous pouvez tirer à boulets rouges sur M. Canovas, vous avez vu qu'il vient en réunion avec son gilet pare-balles !

**M. BELTRAN.**- Loin de moi cette idée-là ! J'essaie toujours de travailler en bonne concertation. J'ai bien entendu tout ce qui s'est dit. J'ai bien regardé aussi ce qu'il se passait sur le parking. Je pense que les enseignants et les équipes qui sont sur les écoles jouent le jeu et vont sur le parking qui est sur le côté, pas tellement sur le parking du bas, mais aussi. Quand on est à côté d'une école, on trouve normal qu'à 8h30, quand les parents amènent les enfants, le parking soit saturé, de même à 11h30 quand ils viennent les chercher. Ce n'est pas le problème des parents d'élèves. Nous, commerçants, avons remarqué, parce que nous surveillons ce parking, qu'il y a un gros problème de covoiturage. C'est bien, c'est à la mode, mais beaucoup de gens viennent, se garent là, après je ne sais pas où ils vont, mais ils viennent récupérer leur voiture le soir. C'est sur ce souci-là qu'il faut trouver une solution.

**M. CANOVAS.**- C'est un parking public. Il y a une réglementation du code de la route que l'on applique, c'est-à-dire que n'importe quel usager de la chaussée peut stationner sur ce parking.

**M. le Maire.**- Non, je ne peux pas entendre ça.

**M. CANOVAS.**- Je veux dire que c'est difficile à contrôler.

**M. le Maire.**- Le respect de la loi est votre bible et vous avez entièrement raison. Il n'en demeure pas moins que, face à ce qui est dit, ce n'est pas acceptable. Même si le parking est public, ce n'est pas acceptable, puisqu'il est fait pour les gens qui viennent faire leurs courses ou leurs affaires et qui ne peuvent pas le faire parce que... Non. Donc, il faut qu'on trouve un moyen. Ce n'est pas un parking d'entrée de ville où les gens peuvent laisser leur voiture. Il a une destination multiple. Par le fait qu'il sert au covoiturage, ce que je ne savais pas, cela nous oblige à rechercher une solution parce que cela enlève la multiplicité des utilisateurs. Là, on ne peut pas opposer la loi. Bien sûr, on oppose la loi parce qu'on est dans notre bon droit et eux sont dans leur valeur. Donc, il faut trouver la solution.

**M. CASADO.**- On pourrait mettre une travée en zone bleue. On n'avait pas l'information du covoiturage. Si l'on peut mettre en zone bleue la travée la plus proche des commerces, avec les caméras de surveillance on peut voir si une voiture stationne plus d'une heure, on verbalise et on revoit la situation. C'est la seule chose que l'on peut faire, parce qu'effectivement c'est un parking public. S'il y avait des parcmètres avec paiement, ce serait différent, mais ce n'est pas le cas. On ne peut pas non plus aller contre le covoiturage, puisque les pouvoirs publics le recommandent. Les gens qui font du covoiturage iront peut-être en bas.

**M. le Maire.**- A mon avis, s'ils s'arrêtent là, ils doivent aller à Eurocopter !

**M. CASADO.**- Ils pourraient stationner sur le parking du bas qui est le plus souvent vide.

**M. BELTRAN.**- Je pense que c'est une bonne piste de travail.

**M. CASADO.**- On peut tenter le coup sur une partie.

**M. le Maire.**- On méconnaissait cette source du problème. Il faut trouver la solution.

**M. CASADO.**- On risque d'être confrontés de plus en plus à ce problème du covoiturage.

**M. BELTRAN.**- En tout cas, merci de m'avoir écouté.

**M. le Maire.**- C'est la moindre des choses. Maintenant, il faut trouver la solution.

M. Dhellin a une kyrielle de questions. Il nous dit qu'au chemin du Château un couple d'amis y habitant lui ont fait part que certains automobilistes roulaient très vite et qu'il serait bien de mettre un ralentisseur. Réponse de M. Casado : le ralentisseur en question, demandé en visite de quartier, était en cours de réalisation en janvier, quand le bureau du CIQ de l'époque a fait arrêter les travaux. Une lettre a été adressée le 15 octobre au nouveau CIQ, visant à sensibiliser les résidents, principaux usagers de cette voie. Il n'y a pas eu de retour à ce sujet.

C'est une histoire entre CIQ, la querelle des anciens et des modernes ? !

**M. DHELLIN.**- Ne vous inquiétez pas, Monsieur le Maire, je leur dirai deux mots ! Je leur dirai que ça vient du CIQ.

**M. CASADO.**- M. Colas s'est couché sur le ralentisseur pour empêcher qu'on le fasse. Comme on ne pouvait pas l'écraser, on a arrêté les travaux !

**M. le Maire.**- Il faut trouver une solution qui soit satisfaisante pour tous.

**M. COLAS.**- Je crois que, sur cette histoire de ralentisseur, on a pris un raccourci.

**M. le Maire.**- Elle va vous suivre longtemps !

**M. COLAS.**- Les travaux ont commencé à un endroit que l'on ne connaissait pas. Pas de chance : la lettre qui nous avertissait de la chose est sortie le 18 décembre et on ne s'est pas vus, avec le Président du CIQ, donc début janvier on n'était pas au courant. Mais il se trouve que ce ralentisseur avait été prévu devant chez une pauvre dame qui a du mal à marcher et elle était catastrophée. Simplement, j'ai dit au technicien qui était en train de travailler : « Voyez votre chef, parce qu'il y a un problème. » Comme ce freluquet m'a répondu : « C'est moi, le chef, je fais ce que je veux », je lui ai dit : « Moi, je vous mets la voiture, en attendant », ce que je n'ai pas fait tout de suite, d'ailleurs, mais j'ai dit effectivement : « Il faut arrêter, ça ne va pas ». C'est tout.

**M. CASADO.**- En visite de quartier, on l'avait positionné. On ne peut pas faire et défaire. En plus, on ne peut pas positionner un ralentisseur n'importe où, par rapport à un tas de contraintes techniques.

**M. COLAS.**- Je rappelle simplement que le ralentisseur était prévu devant le 19 et il s'est construit devant le 17. C'est peut-être trois fois rien, mais c'est juste à la sortie du portillon et de la porte du garage.

**M. CASADO.**- En quoi ça gêne cette dame ? Elle peut marcher sur le trottoir.

**M. COLAS.**- Parce qu'elle ne pouvait pas faire ses manœuvres, aller à sa boîte à lettres.

**M. CASADO.**- Vous dites que ça l'empêche de marcher. Je ne comprends plus. Si c'est un problème de manœuvre de son véhicule, je peux comprendre, mais si c'est un problème pour marcher... Il faudra qu'on retourne voir.

**M. le Maire.** A voir au prochain épisode.

M. Dhellin : rue de l'Arlésienne...

**M. DHELLIN.**- Je me suis trompé, c'est la rue de la Reine Jeanne. J'ai vu ça ce matin avec M. Fach et son collègue.

**M. le Maire.**- « Du n°11 au n°7, la bordure bétonnée surélevée gêne parfois l'accès de la chaussée au trottoir pour les personnes âgées ». Vous voyez que M. Dhellin s'intéresse aussi aux personnes âgées ! Je vous réponds : il s'agit de la rue de la Reine Jeanne. La bordure en béton doit être conservée car elle fait barrage aux eaux pluviales. Il est proposé de peindre cette longrine en béton en blanc afin qu'elle soit davantage visible.

« Rue de l'Arlésienne, il avait été convenu avec M. Fach et M. Hugues le 10 juillet dernier que tous les emplacements qui ne comprenaient plus d'arbustes seraient recouverts d'une couche de bitume afin de faciliter le stationnement. Certains le sont, il en reste un, avec des bordures cassées, qui n'a pas été vu ». Pour le rebouchage des trous laissés suite à l'enlèvement des arbres, il reste un emplacement à recouvrir. L'arbre sera retiré prochainement.

Par ailleurs, M. Dhellin nous dit qu'il avait exprimé de manière officielle le souhait « qu'un panneau STOP rue de l'Equerre soit posé. La pose d'une balise de priorité de passage pourrait dans ce cas régler le problème de la priorité et surtout, depuis la rentrée des classes, de la vitesse qui ne sont pas toujours respectées et qui, un jour, provoqueront un très grave accident. Quant à la possibilité de poser une balise de priorité sur la rue de l'Equerre, M. Casado se rendra sur place.

**M. DHELLIN.**- Oui, parce qu'un de ces quatre, il va y avoir un carton.

**M. le Maire.**- Je peux vous dire une chose qui quelquefois nous fait réfléchir. Le nombre de fois où l'on a entendu : « Il va se passer quelque chose », et quand on voit les statistiques, il ne s'est jamais rien passé, et j'espère qu'il ne se passera jamais rien.

**M. DHELLIN.**- Je l'espère aussi. On aura le poste de police à proximité, donc on pourra agir rapidement.

**M. le Maire.**- Il y a toujours une espèce d'angoisse qui est communiquée à l'entourage et qui dépasse un peu le cadre réel des choses. Et heureusement que ça se passe comme ça.

« Ayant dû effectuer un taillage de haies, il m'a fallu mener les tailles devant mon garage, c'est-à-dire à l'opposé de mon jardin, car le camion d'Ouest Provence était barré par les plots fixes situés devant mon garage. Je souhaiterais les avoir amovibles. Ils pourraient également aider les véhicules de secours devant se rendre au Parc Guelfucci. » D'abord, Monsieur Dhellin, je vous félicite parce qu'il y en a peu qui vont de la première action, c'est-à-dire couper vos haies, à l'information aux services pour qu'ils viennent les chercher. Généralement, il y en a qui squeezen cette deuxième partie et les mettent n'importe où. Donc, bravo et merci, parce qu'il faut le dire, on peine à faire ce travail, alors que si les gens le faisaient naturellement, en attendant simplement que le camion passe, il n'y aurait pas de problème pour la pollution et pour le respect de l'environnement. Il a donc été décidé que les deux plots fixes soient remplacés par un sabot rabattable.

**M. DHELLIN.**- Le poste de police des Echoppes est une bonne chose, mais est-ce qu'il va être ouvert 24 heures sur 24 ?... Je viendrai demain soir.

**M. le Maire.**- M. Colas : « Où en est la solution pour s'affranchir des algues venant croupir sur la côte qui longe le chemin du Bord de l'Eau ? » Je vous ai répondu personnellement, donc vous relirez la lettre que je vous ai adressée. Idem pour les deux autres questions, j'ai répondu personnellement aux trois questions.

**M. COLAS.**- Oui. Je n'ai pas demandé que ce soit re-débatu. Je pourrais répondre à certaines questions, mais j'ai eu votre réponse qui ne me satisfait pas sur un point.

**M. le Maire.**- Que cela ne vous satisfasse pas, c'est autre chose. Mais je vous ai répondu et on restera sur ces éléments de réponse, non pas parce que je veux être déplaisant, mais parce que je ne peux pas vous faire une réponse autre que celle que j'ai faite. Si j'avais eu la capacité de faire une autre réponse, je me serais empressé d'avoir une réaction plus agréable que celle que vous avez pu lire au moment où j'ai répondu ce que je vous ai répondu.

Mesdames et Messieurs, c'est terminé. Je voudrais maintenant dire un mot et, après, vous laisser la parole. Je vois le Principal du collège Savary dont la vie va un peu changer dans les jours qui viennent, avec le fait que la Métropole va se mettre en place et que, surtout, Ouest Provence va disparaître et le SAN ne pourra plus gérer le collège. Rassurez-vous, le collège ne va pas être suspendu à une destinée quelconque. Les élèves ont toujours besoin de se rendre à cet établissement, de se placer sous votre autorité et sous la connaissance des enseignants. Avec Mme Joulia, qui en est l'artisane, puisqu'elle est conseillère départementale et que ce sujet l'intéresse au premier chef, nous avons convenu la chose suivante : il est évident que le collège Savary a besoin de continuer sur sa même façon de fonctionner. Or, il se trouve que le Conseil Départemental, quand il regarde de très près les moyens mis par la Ville et par le SAN, se rend compte qu'il est bien éloigné de ce qu'il pourra faire, puisque je crois que vous avez 18 animateurs, alors qu'ils en mettent 6. En personnel d'entretien, nous avons une douzaine de personnes, ils en mettent 6. Donc, on est dans une situation assez bancal. Ils nous ont dit, et l'Etat a suivi, que c'était une obligation de. Sauf que, malheureusement, Mme Joulia n'a pas pu être là et moi non plus, ce jour-là nous étions conviés tous les deux à autre chose, et en plus ne n'étais même pas prévenu de cette réunion. Mais heureusement le représentant de l'Etat était là, qui doit respecter effectivement des normes. Il s'est permis de faire un tour dans le collège, il a vu que c'était un collège particulier et que les normes habituelles ne pouvaient pas être appliquées, parce qu'un collège comme le vôtre est un collège ouvert et que les normes s'appliquent à un collège fermé. Vous êtes le seul collège de France à être un collège ouvert. C'est à partir de cela que le changement de situation ne peut pas s'opérer. Donc, nous nous sommes trouvés devant un hiatus qui était la différence entre ce qui existait et ce qui allait exister.

J'ai fait la proposition suivante à Mme Vassal : à partir du moment où le collège doit être transféré, puisque dans 4-5 ans, j'espère que nous aurons un degré de rapidité pour nous permettre de créer les conditions de création d'un quartier autour du collège, il nous paraît inutile de le transférer immédiatement au Conseil Départemental. Le Conseil Départemental nous dit : « Je n'ai pas envie, finalement, d'avoir la gestion de deux collèges du même lieu, même s'ils ne sont pas sur le même lieu au même moment. Donc, le collège Savary, celui qui reste et celui qui commencera, sera sous l'aile du Conseil Départemental mais qui n'a pas envie de mettre les moyens, ce qui peut se comprendre. Donc, on a dit que, pendant les 4 ou 5 années, la Ville prendrait à sa charge, avec les moyens qui étaient en place, les opérateurs du moment pendant la durée totale de la distance qui nous mènera à l'inauguration du nouveau collège, pour que les enfants n'aient pas des moyens inférieurs à ce qu'ils connaissaient précédemment. Avec le SAN, nous n'avons pas encore la certitude d'avoir une enveloppe d'entretien pour l'année 2016 qui pourra nous permettre de faire les travaux en urgence et nous pourrions être tranquilles pendant ces 4 ans.

Je pense qu'après viendra le moment où le transfert se fera et l'équipe devra épouser les normes réglementaires. A ce moment, dans 4 ou 5 ans, on verra ce qu'il se passera. Pour l'instant, vous êtes tranquille. Les choses ne vont pas bouger, si ce n'est qu'elles vont changer d'étiquette. Ce sera la Ville, et non le SAN, qui fera exactement la même chose. Cela nous arrange parce que nous évitons le transfert des biens immobiliers au Département qu'il nous aurait transférés dans 4 ou 5 ans. Ceci évite la signature de plusieurs actes et surtout les transbahutages administratifs inutiles. Ce qui m'importe, c'est qu'au final le CES appartienne à la Ville, puisque déjà on parlait avec M. Fiévreau de plusieurs destinations, dans 4 ou 5 ans, de lieux pour la Maison pour Tous, pour des activités, des tas de choses qui seront sans doute nécessaires à ce moment-là.

Monsieur Jennat, j'espère que vous êtes rassuré et que vos élèves auront les mêmes garanties de bon travail que vous savez leur prodiguer.

**Mme GODART.**- Je voulais juste poser une toute petite question à laquelle je pense que l'on peut répondre favorablement : pourquoi n'essaie-t-on pas de mettre quelques guirlandes de Noël sur le manège du centre ville ? Lorsque tout l'environnement est décoré, festif et annonce Noël, c'est dommage que le manège ne le soit pas.

**M. le Maire.**- Il est à un mètre du Portail d'Arles où il y a tout qui scintille.

**Mme GODART.**- Justement, ça éteint le carrousel. Toutes les luminosités autour ne mettent pas le carrousel en valeur.

**M. le Maire.**- Mme Aillaud va voir Mme Cambon et Mme Cambon trouvera une guirlande qui vous fera plaisir.

**Mme GODART.**- Merci, Monsieur le Maire.

**Mme BERTAGNA.**- C'était simplement pour vous remercier d'avoir mis en place les filets de protection sur le stade de l'école Jacqueline Auriol, parce que c'était un vrai problème. Je voulais remercier tout particulièrement aussi les services techniques qui sont intervenus hier en contrebas du chemin piétonnier du Rouquier. On en a fait la demande parce que c'est un chemin qui est devenu très sale et, quand on veut rentrer chez nous, il n'y a pas de lumière et automatiquement on met les pieds dans les excréments de chiens. C'est vraiment très sale. On va vous faire un petit courrier pour vous demander la possibilité de mettre des sachets pour que les personnes puissent ramasser au fur et à mesure, parce que c'est un vrai problème.

**M. le Maire.**- Mesdames, Messieurs, je vous remercie, et je vous remercie surtout pour le nombre conséquent que vous êtes. Cela représente vraiment une valeur d'échange et montre l'attrait et l'intérêt que vous avez pour votre quartier et pour la chose publique.  
Je vous souhaite de bonnes fêtes.

*(La séance est levée à 20h.)*